

Guide méthodologique

d'élaboration de projets de tourisme durable dans un contexte insulaire



ORGANISATION
INTERNATIONALE DE
la francophonie



Guide méthodologique

d'élaboration de projets de tourisme durable dans un contexte insulaire



ORGANISATION
INTERNATIONALE DE
la francophonie

Comité de rédaction et comité éditorial

Direction de la publication

Jean-Pierre Ndoutoum, Directeur de l'IFDD

Auteur

Diana Körner, Experte en tourisme durable

Comité éditorial de l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD)

Tounao Kiri, Directeur adjoint de l'IFDD

Marcel Klassou, Spécialiste de programme a.i

Louis-Noël Jail, chargé de communication

Mise en page et révision linguistique

Marquis Interscript

Photos de couverture

©Diana Körner Activités de plantation d'arbres sur l'île de Praslin (avec l'ONG TRASS)

Site RAMSAR de mangroves de Port Launay sur l'île de Mahe.

ISBN version imprimée: 978-2-89481-301-0

ISBN version électronique: 978-2-89481-300-3

© Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD) 2019

56, rue Saint-Pierre, 3^e étage,

Québec, Canada G1K 4A1

Téléphone: 418 692-5727

Télécopie: 418 692-5644

ifdd@francophonie.org – www.ifdd.francophonie.org

IMPRIMÉ AU CANADA – octobre 2019

MOT DU DIRECTEUR



Selon l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), les arrivées de touristes internationaux ont augmenté de 6 % en 2018 pour se situer à 1,4 milliard, d'après les chiffres du dernier numéro du Baromètre OMT du tourisme mondial¹. Cette croissance est source de retombées économiques importantes pour les pays visités. Le secteur du tourisme crée de l'emploi et conduit à la modernisation des infrastructures (aéroports, routes, hôtels, etc...). Un tourisme mal maîtrisé génère malheureusement des impacts négatifs comme la pollution des aires marines, la perte de la biodiversité, l'augmentation de déchets, etc. Pour les petits États insulaires en développement (PEID), ces impacts sont majeurs compte tenu de leur faible superficie et de la fragilité de leur écosystème.

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), à travers son organe subsidiaire, l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD), entreprend depuis 2014 un ensemble d'actions dans le cadre de son initiative en faveur des PEID sous l'angle du tourisme durable. Le choix de ce thème se justifie pour sa pertinence comme moyen de mettre en œuvre la résolution du Sommet de la Francophonie de Dakar (2014), visant à faire de cette catégorie de pays une des priorités de l'Organisation pour l'opérationnalisation de la Stratégie économique pour la Francophonie. La promotion d'un tourisme durable et responsable dans les PEID permet ainsi de préserver les sites naturels et les paysages marins qui attirent des millions de visiteurs et génèrent des ressources importantes pour les États insulaires.

L'Institut de la Francophonie pour le développement durable souhaite saisir l'opportunité de cet ouvrage pour renouveler sa gratitude à la Principauté de Monaco pour son appui multiforme, surtout financier, qui a permis de concrétiser cette initiative à travers le renforcement des capacités institutionnelles sur le tourisme durable, l'appui à des projets pilotes, le développement d'outils méthodologiques ainsi que le développement de sessions de formation en ligne sur l'économie bleue.

1. <https://www.e-unwto.org/doi/abs/10.18111/wtobarometerfra.2019.17.1.1>

L'un des modes d'intervention de cette initiative étant le renforcement de capacités des acteurs du secteur du tourisme dans les PEID, la Francophonie a souhaité mettre à leur disposition un guide méthodologique d'élaboration de projets en tourisme durable. Ce guide soutient ainsi les actions des acteurs institutionnels et du secteur privé qui souhaitent concevoir un projet en tourisme durable qui soit le plus inclusif possible, et bénéfique sur le plan environnemental, économique et social. Il veut également répondre au besoin d'outils nécessaires à la conception de projets qui répondent aux critères d'éligibilité de potentiels bailleurs de fonds.

À travers cet ouvrage, la Francophonie poursuit l'accompagnement des petits États insulaires en développement membres, dans leur volonté de faire du secteur du tourisme, un moteur de croissance durable et inclusive pour le bien-être de leurs populations.

Bonne lecture!

LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO, PARTENAIRE DE L'INITIATIVE DE LA FRANCOPHONIE POUR UN TOURISME DURABLE EN FAVEUR DES PEID



Membre fondateur de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), la Principauté de Monaco est profondément attachée à ses valeurs et ses actions, qui font écho aux préoccupations qui sont les siennes.

Cet écho prend une résonance particulière car il s'inscrit pour la Principauté de Monaco dans une tradition séculaire, réaffirmée avec force et conviction par S.A.S. le Prince Albert II, pour le développement durable et la protection des océans.

Ainsi, avec des eaux territoriales 36 fois supérieures à son territoire terrestre et une côte de près de 4 km qui abrite deux zones marines protégées, Monaco agit en faveur du développement durable en portant ses actions sur le respect de la biodiversité, la préservation des ressources et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

S.A.S. le Prince Albert II a plus particulièrement placé la protection des mers et des océans au centre de Sa politique étrangère et le Gouvernement Princier œuvre de manière permanente en ce sens.

Ainsi, la Principauté de Monaco a noué un partenariat sur ce thème avec l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD), cheville ouvrière de l'OIF en ce domaine, et finance depuis 2015 des actions en faveur du tourisme durable.

Cet engagement est dans la droite ligne de la *Résolution portant sur la promotion du tourisme durable dans les petits États insulaires en développement (PEID)*, adoptée en 2014 à Dakar (Sénégal), lors du XV^e Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement de l'OIF, et en accord avec les Objectifs de développement durable définis par les Nations Unies.

Il repose sur la conviction qu'il ne peut y avoir de développement durable, équilibré et solidaire sans engagements déterminés en faveur de la lutte contre les changements climatiques.

Cela vaut tout particulièrement pour les petits États insulaires qui partagent un double défi pour s'assurer un développement durable et lutter contre les effets du changement climatique.

Par ailleurs, il suppose que le développement du tourisme mondial prenne en considération les opportunités qu'il offre notamment en matière de création d'emplois mais aussi les défis environnementaux qu'il pose.

Le secteur public doit également donner l'exemple en promouvant les meilleures pratiques de gestion dans les domaines de l'énergie, des déchets et de l'utilisation efficace des ressources en eau dont nous savons d'ores et déjà qu'elle risque de devenir la denrée rare de ce siècle.

C'est pourquoi la Principauté de Monaco, au vu des premiers résultats encourageants dont elle se félicite, s'est engagée plus avant dans cette initiative, en signant, en 2018, un nouvel accord de financement avec l'IFDD pour le quadriennium 2019-2022.

Et c'est avec la même conviction qu'elle a choisi de mettre plus particulièrement cette initiative en lumière lors de la 36^e Conférence ministérielle de la Francophonie, qu'elle se réjouit d'accueillir, en octobre 2019, sur son territoire.

Son Excellence Monsieur Christophe Steiner

Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
de la Principauté de Monaco en France,

Représentant Personnel de S.A.S. le Prince Souverain
et du Gouvernement Princier auprès du Conseil Permanent
de la Francophonie

TABLE DES MATIÈRES

Mot du directeur III

La Principauté de Monaco, partenaire de l’initiative de la Francophonie pour un tourisme durable en faveur des PEID V

Liste des abréviations. VIII

Avant-propos IX

1. Introduction 1

 1.1 Définition du tourisme durable. 1

 1.2 Qu’est-ce que le tourisme durable dans un contexte insulaire?. 2

 1.3 Quelles sont les parties prenantes pour un projet de tourisme durable? 8

2. Développement d’un projet de tourisme durable 14

 2.1 Quelles sont les étapes à suivre?. 14

 I – Étude de faisabilité 14

 II – Définir une stratégie du projet. 17

 III – Créer le Plan d’action, Activités et Méthodologie 19

 IV – Communiquer sur votre projet. 22

 V – Suivre le projet dans le temps. 23

 Quelles sont les recommandations spécifiques selon les différents types de projets? 24

3. Financement 29

 De quelles formes de financement peut bénéficier un projet de tourisme durable? 29

 Comment formuler une requête de financement? 31

 Durabilité du projet. 33

Conclusion. 34

Bibliographie. 35

LISTE DES ABRÉVIATIONS

COI	Commission de l’océan Indien
GES	Gaz à effets de serre
GIZ	Coopération allemande de développement
GSTC	Global Sustainable Tourism Council
ODD	Objectifs de développement durable
OMT	Organisation Mondiale de Tourisme
PEID	petits États insulaires en développement
PIB	Produit Intérieur Brut
PMA	pays les moins avancés
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PNUE	Programme des Nations Unies pour l’Environnement
SGP	Small Grants Programme
TIES	Société internationale de l’Écotourisme

AVANT-PROPOS

Le tourisme est une activité majeure à l'échelle mondiale. Selon l'Organisation Mondiale de Tourisme (OMT), l'année 2018 a totalisé 1,4 milliard d'arrivées de touristes internationaux (+6%). Le Moyen-Orient (+10%) et l'Afrique (+7%) ont progressé au-dessus de la moyenne mondiale, tandis que l'Asie, le Pacifique et l'Europe ont progressé de 6%. Les prévisions à long terme de l'OMT publiées en 2010 indiquaient que la barre du 1,4 milliard serait atteinte en 2020, mais la croissance rapide des arrivées internationales au cours des dernières années lui a donné deux ans d'avance (OMT, 2019).

Le tourisme constitue pour certains pays, notamment les petits États insulaires en développement (PEID), un pilier économique majeur pour leur avancement. Pour le tiers des pays en développement, le tourisme est la source de revenu la plus importante et, pour la moitié des pays les moins avancés (PMA), le tourisme représente plus de 40% du produit intérieur brut (PIB) (OMT, 2014).

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme 2030 des Nations Unies sur le développement durable à l'Horizon 2030, une initiative pour un tourisme durable en faveur des PEID est conduite par l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD), organe subsidiaire de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

Le choix de ce thème se justifie aussi pour sa pertinence comme moyen de mettre en œuvre la décision du Sommet de Dakar de faire de cette catégorie de pays une des priorités de l'Organisation dans la mise en œuvre de la Stratégie économique pour la Francophonie.

L'initiative a pour objectifs de :

1. créer un cadre de concertation et de réflexion entre les PEID francophones ;
2. développer et mettre à leur disposition des outils d'élaboration de projets et de stratégies en matière de tourisme durable ;
3. soutenir des projets de terrain sur le tourisme durable ;
4. accompagner les PEID dans leur démarche de mobilisation de financement des projets sur le tourisme durable auprès de bailleurs de fonds.

L'initiative a démarré en 2014 sous l'impulsion du gouvernement des Seychelles. C'est ainsi que le Ministre des affaires étrangères de ce pays présida la concertation ministérielle d'Apia (Samoa) qui lança l'initiative en présence du PNUE et du Secrétaire général de la COI. Une résolution sur la promotion du tourisme durable dans les PEID fut adoptée au XV^e Sommet de la Francophonie, à Dakar. Trois rencontres d'experts de sept pays (Comores, Maurice, Madagascar, Guinée Bissau, Haïti, Sao Tomé-et-Principe et Seychelles) se tinrent successivement en 2014, 2015 et 2016 à Mahé, construisant progressivement l'initiative. Les travaux poursuivis dans le cadre des ateliers de Mahé aux Seychelles depuis plusieurs années ont débouché sur la volonté des pays participants à ces ateliers de proposer à l'OIF des projets concrets de tourisme durable répondant aux objectifs de l'initiative afin que l'IFDD puisse les soumettre

à l'ensemble des programmes de financement auxquels ils peuvent être éligibles. Un soutien financier de la Principauté de Monaco a été déterminant pour le développement de l'initiative. Ce soutien a permis de financer quelques projets pilotes, notamment à Haïti et à Madagascar en 2016. Les résultats encourageants de ces projets pilotes ont permis de lancer un appel à proposition plus large ayant abouti à la sélection d'une dizaine de projets de six pays dont la caractéristique principale est de mettre l'accent sur l'insularité, la durabilité et le potentiel accélérateur d'atteinte des ODD au niveau local d'une communauté insulaire.

Dans le souci d'accompagner ces pays dans le montage de leur projet, l'IFDD a souhaité mettre à leur disposition un guide méthodologique. Ce guide s'adresse à toute personne qui désire concevoir un projet sur le tourisme durable et décrit les étapes à prendre en compte pour être éligible aux financements par des bailleurs de fonds.

Les objectifs du présent guide sont :

- Montrer les étapes à suivre pour élaborer un projet de tourisme durable ;
- Fournir des conseils pratiques aux acteurs de tourisme durable des PEID dans le montage de leur projet ;
- Présenter des cas concrets de mise en œuvre des projets de tourisme durable ;
- Expliquer les procédures de financement.

Ce guide s'adresse aux acteurs des secteurs public, privé ou de la société civile des petits États insulaires en développement de la Francophonie, qui désire développer un projet de tourisme durable à une échelle locale, nationale ou régionale.



Manifestation culturelle, Anjouan, Comores (© Diana Körner)

1. INTRODUCTION

1.1 Définition du tourisme durable

Le tourisme constitue une source d'opportunités économiques, sociales et environnementales positives pour un pays, tant que son développement considère les trois piliers du développement durable.

L'OMT définit le **tourisme durable** comme « un tourisme qui tient pleinement compte de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs, en répondant aux besoins des visiteurs, des professionnels, de l'environnement et des communautés d'accueil ».²

Il est important de savoir que le tourisme durable s'adresse à toutes les formes de tourisme, du tourisme de loisir au voyage d'affaires, pendant que l'écotourisme est concentré sur le tourisme dans les espaces naturels.

Figure 1. Tourisme durable



Source : basé sur Strasdas, 2001³

TIES, la Société internationale de l'Écotourisme, définit en 1991 l'**écotourisme** comme « une forme de voyage responsable dans des espaces naturels, qui contribue à la préservation de l'environnement et au bien-être des populations locales ».⁴

Dans le contexte des îles, on peut observer qu'il existe différentes dimensions de l'écotourisme, qui peuvent varier d'une forme plus basique comme à Madagascar où l'écotouriste est souvent logé dans les hébergements en gîtes, fréquente la restauration locale et est accompagné par des guides locaux, à une forme plus luxueuse comme aux Seychelles où l'écotourisme dans la plupart des cas se traduit par les séjours dans des îles privées qui offrent des hébergements de luxe, un service personnalisé et des expériences écotouristiques privées, comme la plongée dans les parcs marins. Il est important de considérer ces différentes variantes d'écotourisme car elles dépendent du type de clientèle de voyageurs et d'avoir différentes retombées économiques.

2. OMT, définition tourisme durable : <http://sdt.unwto.org/fr/content/definition>

3. <http://www.uneptie.org/shared/publications/cdrom/webx0139xpa/about/iyec.htm>

4. Voyageons Autrement : <http://www.voyageons-autrement.com/TIES-societe-internationale-ecotourisme.html>

Enfin, il y a le **tourisme communautaire** qui est défini par « Voyageons Autrement » comme « une forme de tourisme qui est gérée directement par des communautés locales, en général basée dans des régions rurales et pauvres, et qui permet de faire bénéficier normalement un maximum de retombées financières aux populations locales. De plus, cela permet de mettre en œuvre des projets qui profiteront à la communauté entière sur le long terme. Cette forme de tourisme qui permet de découvrir la vie quotidienne des habitants, les cultures traditionnelles et le patrimoine naturel attire de plus en plus de visiteurs à travers le monde ». ⁵

1.2 Qu'est-ce que le tourisme durable dans un contexte insulaire ?

Compte tenu de leur emplacement géographique et leur richesse culturelle et naturelle, les PEID sont d'une valeur incomparable pour les touristes internationaux. Le nombre de touristes internationaux qui se rendent dans les PEID est passé de 28 millions en 2000 à 41 millions en 2013. Au cours de la même période, les recettes issues du tourisme sont passées de 26 milliards à 53 milliards de dollars US. Ces recettes générées par le secteur du tourisme et les activités liées au tourisme représentent une source importante de revenus pour de nombreux PEID. Pour les PEID des Caraïbes en particulier, la plupart de leurs moyens d'existence dépendent des revenus du tourisme. Le tourisme a aussi été le facteur principal dans le repositionnement des Samoa, des Maldives et du Cabo Verde, et du passage du statut de pays parmi les moins avancés (PMA) à celui de pays en développement. Le tourisme peut contribuer à une résilience économique dans les PEID. Après des crises économiques, le tourisme a permis aux PEID d'améliorer considérablement leur situation économique (OMT, 2014).



Objets Banda Bitsi, Comores (© Diana Körner)

5. Voyageons Autrement : <http://www.voyageons-autrement.com/tourisme-communautaire.html>

Tableau 1 : Liste des PEID membres de l'initiative de la Francophonie pour un tourisme durable et leurs populations et arrivées touristiques en 2017

PEID	POPULATION ⁵	ARRIVÉES TOURISTIQUES (2017) ⁶
Cabo Verde	550 343	716 000
Comores	852 110	28 000
Dominique	71 808	72 000
Guinée-Bissau	1 923 970	43 800 (2015)
Haïti	11 272 317	467 000
Madagascar	27 015 699	255 000
Maurice	1 269 812	1 342 000
République dominicaine	10 746 206	6 188 000
Sainte-Lucie	182 838	386 000
Sao Tomé-et-Principe	215 320	29 000
Seychelles	97 763	350 000
Vanuatu	300 362	109 000

Comme le souligne le Programme d'action de la Barbade pour le développement durable de 1994, les petits États insulaires sont particulièrement vulnérables aux catastrophes naturelles et environnementales, et ont des capacités limitées pour réagir adéquatement à de tels événements (Nations Unies, 1994).

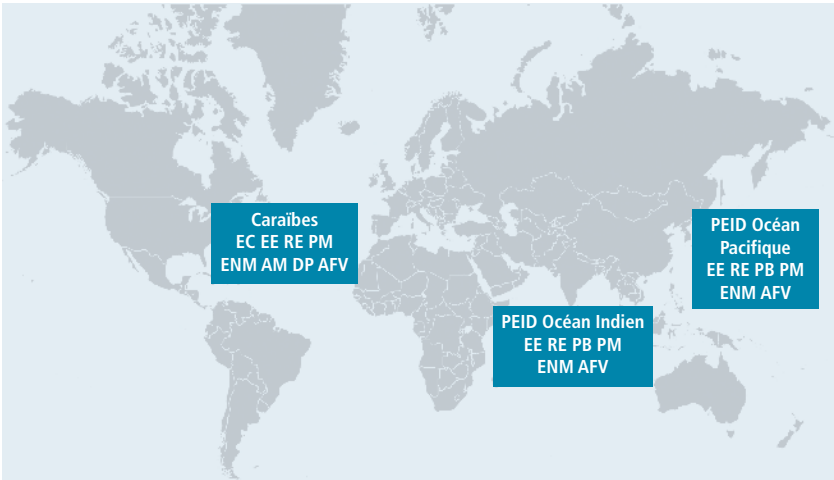
Les PEID ont une population combinée d'environ 65 millions de personnes contribuant à moins de 1 % des émissions mondiales de GES, ce qui signifie qu'ils souffriront de façon disproportionnée des impacts liés au changement climatique (CCNUCC, 2007). Les revenus générés par le secteur du tourisme et les activités liées au tourisme représentent une source importante de revenus pour de nombreux PEID, presque 80 % du PIB aux Caraïbes, 62 % du PIB aux Seychelles, presque 45 % du PIB au Cabo Verde (UN- OHRLLS, 2015). Dans les Caraïbes, Moore et al. (2010) estiment qu'en 2050 les dépenses des visiteurs pourraient diminuer de 25 à 15 milliards de dollars américains en lien direct avec les effets du changement climatique (UN-OHRLLS, 2015).

6. <http://worldpopulationreview.com/countries/>

6. https://data.worldbank.org/indicator/ST.INT.ARVL?name_desc=false&view=map

Une carte des destinations touristiques gravement menacées par le changement climatique montre que les PEID de l'Océan Indien pourraient être affectés par l'augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes, la pénurie d'eau, la perte de biodiversité, l'élévation du niveau de la mer et l'augmentation des coûts de transport en raison des politiques d'atténuation prévues du milieu à la fin du XXI^e siècle (voir Simpson et al. 2008).⁸

Figure 2. Points chauds de vulnérabilité aux changements climatiques dans le secteur du tourisme, UNWTO-UNEP- WMO, 2008



Points chauds

- | | |
|---|---|
| EC – étés plus chauds | RE – rareté de l'eau |
| HC – hivers plus chauds | DP – déstabilisation politique |
| EE – augmentation d'événements extrêmes | AM – augmentation de maladies |
| ENM – élévation du niveau de la mer | AFV – augmentation des frais de voyage lié aux politiques d'atténuation |
| PB – perte de biodiversité terrestre | |
| PM – perte de biodiversité marine | |

Compte tenu d'un tourisme marin accru, les PEID souffrent également de la pollution des océans, ayant souvent des capacités limitées pour collecter et recycler les déchets marins générés.

Il est donc primordial dans la conception d'un projet en tourisme durable de considérer la notion de durabilité économique, sociale et environnementale, en prenant en compte l'adaptation et la mitigation des effets du changement climatique, une diversification du secteur touristique et une gestion environnementale efficace.

7. http://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/9681/Climate_Change_adaptation_mitigation.pdf?sequence=3&isAllowed=y

Quels sont les Objectifs de développement durable et comment un projet peut contribuer à leur mise en œuvre ?

En septembre 2015, l'Assemblée générale des Nations Unies a approuvé le programme de développement durable à l'horizon 2030, « Agenda 2030 », qui fixe les Objectifs de développement durable pour la planète, un cadre qui englobe 17 objectifs et 169 cibles (sous-objectifs) à travers lesquels les États, les sociétés civiles et le secteur privé peuvent guider et mesurer leurs contributions au développement durable jusqu'à 2030.

Figure 3. Les Objectifs de développement durable



Source : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/news/communications-material/>

Le tourisme peut directement et indirectement contribuer à tous les ODD, d'autant plus que le Programme 2030 en fait explicitement mention dans trois des ODD :



Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.

Le tourisme est l'un des ressorts de la croissance économique mondiale et représente aujourd'hui 1 emploi sur 11 à travers le monde. Par l'accès qu'ils offrent à des possibilités de travail décent dans le secteur du tourisme, le renforcement des compétences et la progression professionnelle sont bons pour la société, en particulier, pour les jeunes et les femmes. La contribution du secteur à la création d'emplois est reconnue dans la cible 8.9 : « D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux ».



Établir des modes de consommation et de production durables.

Un secteur du tourisme adoptant des pratiques de consommation et de production durables peut jouer un rôle important pour accélérer la progression mondiale sur la voie de la durabilité. Pour y arriver, comme indiqué à la cible 12.b de l'objectif 12, il est impératif de « Mettre au point et utiliser des outils de contrôle de

l'impact sur le développement durable d'un tourisme durable créateur d'emplois et valorisant la culture et les produits locaux ». Le programme de tourisme durable du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables vise à développer ces pratiques de consommation et de production durables, dont les initiatives économes en ressources donnant des résultats plus performants des points de vue économique, social et environnemental.



Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable.

Le tourisme côtier et le tourisme maritime, les segments touristiques les plus importants, particulièrement pour les PEID, dépendent d'écosystèmes marins en bon état. Le développement du tourisme doit faire partie d'un plan de gestion intégrée du littoral pour aider à conserver et à préserver les écosystèmes fragiles et servir de vecteur

pour promouvoir une économie bleue, conformément à la cible 14.7 : « D'ici à 2030, faire mieux bénéficier les PEID et les PMA des retombées économiques de l'exploitation durable des ressources marines, notamment grâce à une gestion durable des pêches, de l'aquaculture et du tourisme ».⁹

Un projet de tourisme durable dans les PEID a le potentiel de contribuer à plusieurs ODD et cibles, par exemple un projet de tourisme communautaire pourra contribuer directement aux ODD 1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 et 15.

En développant un projet de tourisme durable dans un PEID, il est indispensable de considérer son impact sur les ODD. En effet, compte tenu des enjeux actuels liés à la mise en œuvre des ODD, la majorité des bailleurs de fonds exigent que les projets soumis puissent y contribuer. Il s'agit ainsi d'une source d'opportunités considérables pour le porteur de projet, en termes d'efficacité et de visibilité au projet. Il existe déjà divers supports pour les différentes parties prenantes. Le «SDG Compass», traduit par «Boussole des ODD», est un outil développé pour les entreprises pour l'accompagnement dans l'alignement de leurs stratégies ainsi que dans la mesure et la gestion de leur contribution aux ODD. Il est divisé en 5 étapes : Compréhension des ODD, définition des priorités, définition des objectifs, intégration, compte rendu et communication.

9. OMT : <http://icr.unwto.org/fr/content/le-tourisme-et-les-objectifs-de-developpement-durable>



Conseil de la Boussole des ODD¹⁰ :

Dans le cadre d'une approche stratégique des ODD, vous devrez en premier lieu évaluer les impacts (positifs et négatifs, actuels et potentiels) de l'activité de votre entreprise sur les ODD dans toute votre chaîne de valeurs. Cela vous aidera à identifier vos impacts positifs susceptibles d'être amplifiés ainsi que les domaines où vos impacts négatifs peuvent être atténués ou éliminés.

ENCADRÉ 1: EXEMPLE D'UN PROJET DE TOURISME DURABLE DANS UN PEID, CONTRIBUANT AUX ODD

La Fondation des Seychelles pour un tourisme durable (*Seychelles Sustainable Tourism Foundation – SSTF*) est une ONG seychelloise qui sert de plateforme de liaison pour les acteurs du tourisme aux Seychelles, facilitant les partenariats et les initiatives conjointes pour un tourisme durable. La vision est de faire des Seychelles un exemple de meilleures pratiques internationales en matière de tourisme durable, grâce à une approche intégrée de collaboration entre le secteur public, le secteur privé, les universités et les ONG. Dans le cadre de cette vision, le plan d'action de l'ONG est basé sur les critères mondiaux de tourisme durable du Conseil Global de Tourisme Durable (*Global Sustainable Tourism Council – GSTC*), qui vise à faire des Seychelles une destination touristique durable certifiée par un organisme reconnu par le GSTC. La SSTF se sert aussi des ODD pour mesurer l'impact de ses projets sur la destination Seychelles. Lors de son rapport annuel, la SSTF publie la contribution de chaque projet aux ODD respectifs ainsi que les critères de la GSTC.



Activité SSTF (© Diana Körner)

<http://seychellessustainable.org/wp-content/uploads/2019/05/SSTF-annual-report-2018-1.pdf>

10. https://sdgcompass.org/wp-content/uploads/2016/09/SDG_Compass_Guide_France.pdf

ENCADRÉ 2 : PLATEFORME GLOBALE SUR LA CONTRIBUTION DU SECTEUR TOURISTIQUE À L'ODD 12

Le Programme de tourisme durable des Nations Unies « One Planet » est un partenariat multipartite qui promeut le partage des connaissances et les opportunités de mise en réseau pour mieux mettre en œuvre la consommation et la production durable dans le secteur du tourisme. Le programme de tourisme durable « One Planet » a pour objectif global de renforcer les impacts du secteur du tourisme sur le développement durable d'ici à 2030, en développant et en faisant la promotion des pratiques de consommation et de production durable qui favorisent l'utilisation efficace des ressources naturelles tout en générant moins de déchets et en relevant les défis du changement climatique et de la biodiversité. La plateforme gère une base de données digitale gratuite où figurent des projets de tourisme durable du monde entier contribuant à l'ODD 12. Plusieurs exemples provenant des PEID montrent des projets sur le terrain qui relèvent le défi.

<https://www.oneplanetnetwork.org/initiative/increasing-climate-change-resilience-maldives-through-adaptation-tourism-sector>

1.3 Quelles sont les parties prenantes pour un projet de tourisme durable ?

Les parties prenantes du tourisme dans les PEID sont nombreuses et proviennent souvent de différents secteurs. Dans une économie dans laquelle plus de la moitié du PIB est liée directement ou indirectement au tourisme, presque tous les habitants sont concernés d'une façon ou d'une autre par ce secteur. Les bénéfices issus du tourisme sont très souvent sous-estimés et les destinations touristiques manquent d'adopter une approche intersectorielle qui inclut différents acteurs, comme les ministères, fournisseurs, communautés, etc. afin d'aborder le tourisme de façon globale. Ceci doit être pris en compte lors de la conception d'un projet de tourisme durable.

ENCADRÉ 3 : UNE FONDATION MULTIPARTITE - HEARTS OF ST. KITTS

La Fondation philanthrope "Hearts of St. Kitts" a été fondée en 2016 à Saint-Christophe-et-Niévès suite à un processus d'évaluation par la GSTC afin de mettre en pratique des initiatives de durabilité. L'organisation travaille à l'atteinte de quatre objectifs :

- Préservation marine et côtière,
- Valorisation des sites de patrimoine sociaux et culturels,
- Gestion des déchets, particulièrement sur la réduction des plastiques,
- Des produits touristiques communautaires.

L'organisation a été développée à travers un effort collaboratif du Ministère du tourisme, le Conseil de destination et Sustainable Travel International qui continuent de soutenir la Fondation dans sa gestion et ses actions. De plus, il y a un nombre important d'entreprises locales qui soutiennent cette Fondation.

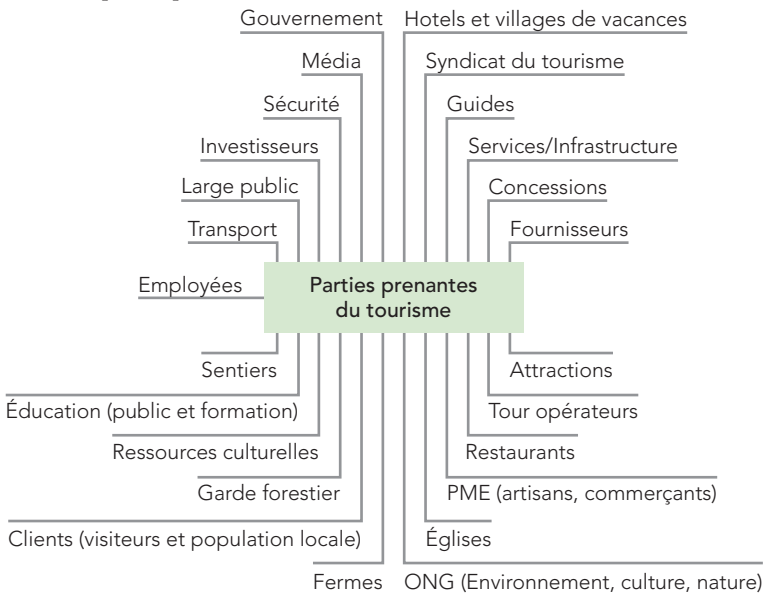
La Fondation montre l'importance de la collaboration collective pour un tourisme durable dans un PEID pour mettre en place des projets concrets avec une participation diverse.



<https://www.heartofstkitts.org>

Le point de départ de tout projet de tourisme durable est la consultation des acteurs, et l'identification des parties prenantes et potentiels partenaires. Une carte des parties prenantes, similaire à l'image ci-dessous, facilite le processus.

Figure 4. Les parties prenantes du tourisme



Source: Gutierrez et al., 2005¹¹

L'image montre la complexité et diversité des acteurs qui doivent être considérés.

11. https://www2.gwu.edu/~iits/Sustainable_Tourism_Online_Learning/Gutierrez/Tourism_Assessment_Process_Manual.pdf



Festival des tortues, Seychelles (© Diana Körner)



Pour mieux identifier et prendre en compte les parties prenantes d'un projet, il est utile de :

- Identifier le groupe cible : Qui sont les groupes cibles du projet ?
- Identifier les synergies : Comment le projet complète d'autres initiatives et y a-t-il des synergies avec ces initiatives ?

Une analyse des parties prenantes et du réseau facilite l'identification des acteurs locaux pour la phase de consultation (entretiens individuels ou en groupe), incluant les populations pauvres et groupes de population fragile.

Dans le contexte d'un projet de tourisme durable, il est souvent essentiel de parcourir la chaîne de valeur touristique existante de la destination, ainsi que celle du projet, surtout quand un projet vise à développer un nouveau produit touristique, par exemple une route thématique (voir Encadré 8 : Route du cacao biologique comme moyen de faciliter des retombées économiques pour des communautés rurales de Sao Tomé-et-Principe).

Int
ro
du
c
ti
on

La chaîne de valeur touristique décrit le circuit complet d'un produit ou service, du producteur jusqu'à l'utilisateur final. Dans le tourisme, la chaîne de valeurs n'est pas rigide, mais présente plutôt un réseau complexe d'acteurs liés de façons horizontale et verticale. La partie horizontale inclut toutes les entreprises qui sont directement liées à la réalisation du produit touristique du départ du pays d'origine jusqu'au retour, comme les agences de voyages, opérateurs touristiques, compagnies aériennes, hébergement, etc. Ces liens assurent les bénéfices économiques directs du tourisme. Le niveau vertical concerne les entreprises et acteurs qui sont indirectement liés au produit touristique, comme les fournisseurs des hôtels et restaurants. Ces entreprises créent les bénéfices indirects et induits.

EXERCICE : DESSINEZ LA CHAÎNE DE VALEUR DE VOTRE PROJET !

Quand vous réfléchissez de façon critique sur le produit final du projet, par exemple un nouveau parc marin avec une offre écotouristique, comme des excursions en kayak, vous projetez votre projet dans le futur et le mettez dans un contexte économique qui est crucial quand on parle de l'indépendance économique future du projet. Si vous commencez dès le départ à impliquer tous les acteurs nécessaires, vous garantisiez une appropriation du projet par ceux-ci.

L'aspect clé à identifier est la volonté et la disponibilité des acteurs à soutenir votre projet!

ENCADRÉ 4 : ANALYSE DE LA CHAÎNE DE VALEUR TOURISTIQUE AUX SEYCHELLES

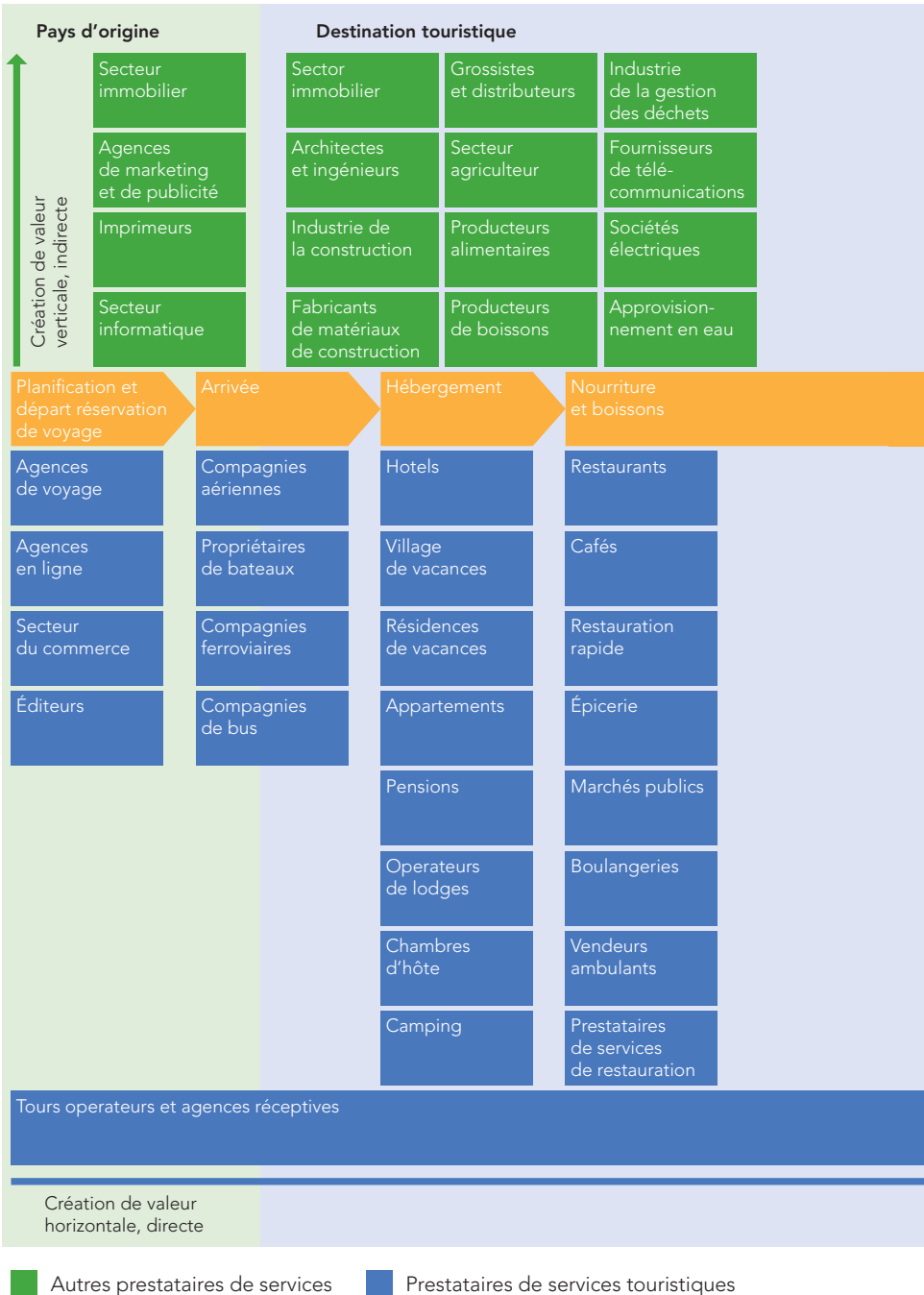
Une analyse de la chaîne de valeur touristique a montré que la majorité des offres touristiques locales sont entre les mains de la population locale. Seuls les grands hôtels (de plus de 25 chambres) sont majoritairement détenus par des étrangers. La même étude a également montré que la majorité des dépenses touristiques locales (69 %) vont aux hébergements, dont 48 % aux hébergements de grande taille (McEwen & Bennett 2010).



Complexe hôtelier, Seychelles (© Diana Körner)

https://www2.gwu.edu/%7Eiits/unwto2012/Seychelles_Tourism_Value_Chain.pdf

Figure 5. La chaîne de valeur touristique



Source: Beyer 2014, <https://sustain.pata.org/wp-content/uploads/2014/08/giz2014-en-tourism-handbook.pdf>



■ Chaîne de services touristiques (composantes des services)

2. DÉVELOPPEMENT D'UN PROJET DE TOURISME DURABLE

2.1 Quelles sont les étapes à suivre ?

I – Étude de faisabilité

Avant tout développement de projet, il est essentiel de faire une **étude de faisabilité**, (*Rapid Destination Appraisal*), afin d'analyser si le projet/produit/initiative de tourisme durable est viable, c'est-à-dire s'il y a un environnement favorable, entre autres, en termes de ressources humaines, soutien de la communauté, infrastructures, logistique, marché (demande) et dans le contexte naturel (prévoir une évaluation environnementale). Cet exercice vous permet d'évaluer des facteurs clés dans un court délai pour déterminer si un projet touristique est pertinent d'un point de vue économique et dans une perspective de politique de développement.

Important : Ne pas faire une étude de faisabilité ni définir l'étendue et l'échelle d'un projet est l'une des erreurs les plus fréquentes pouvant entraîner l'échec d'un projet de tourisme durable (Font et al, 2012).

QUELQUES QUESTIONS CLÉS POUR UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE ET MUNICIPAL (GIZ, 2014)

Potentiel : Est-ce que la communauté/région sera assez attrayante pour les touristes nationaux et/ou internationaux ?

Les critères peuvent inclure : attractivité des ressources naturelles et culturelles, hospitalité de la population locale, proposition commerciale unique liée au tourisme, saisonnalité

Infrastructure touristique : Est-ce que la destination dispose de l'infrastructure nécessaire pour le développement touristique ?

Les critères peuvent inclure : connectivité de transport et distance jusqu'aux autres points d'intérêts touristiques dans la région, approvisionnement énergétique et en eau, existence d'un système de santé, infrastructure de communication (téléphone, internet, portables, réseaux), infrastructure sanitaire, problèmes environnementaux possibles

Circonstances locales : Est-ce que la communauté/région et la population locale tirent des bénéfices dans le développement touristique ?

Les critères peuvent inclure : fonctionnement de l'administration politique et des structures organisationnelles, désir de la population locale d'être activement impliquée dans les activités de développement touristique, intérêts locaux et conflits d'intérêt en relation avec le tourisme

ENCADRÉ 5 : FORMATION DU CONSEIL DE DESTINATION CAP-VERT

En 2013, une phase de consultation avec les principales parties prenantes au Cabo Verde a identifié les défis pour un tourisme durable et les acteurs à impliquer. Consécutivement à cet exercice, un Conseil de destination (*Destination Council*) a été formé. Les membres du conseil provenant des secteurs privé et public avaient des intérêts différents, mais ils ont réussi à trouver des objectifs communs. Ils ont ainsi développé leurs propres idées de projets avec les résultats suivants :

- **Projet artisanal** : formation d'une trentaine d'artisans locaux afin d'améliorer leur compréhension du secteur touristique et leur accès au marché hôtelier ;
- **Projet « Better beaches »** afin de protéger l'environnement fragile des plages : des campagnes de nettoyage ont été organisées, et des panneaux de signalisation ont été installés sur les principales plages ;
- **« Découvrir le vrai Sal »** : campagne pour promouvoir les attractions touristiques hors des complexes hôteliers à travers la formation d'une quarantaine de guides et la distribution de 5000 guides « insider ».



Excursion en voiture, Cabo Verde (© Diana Körner)

<https://www.thetravelfoundation.org.uk/destination/cape-verde/>

<https://www.oneplanetnetwork.org/initiative/destination-council-programme-sal-cape-verde>

ENCADRÉ 6 : INSERTION D'UN VILLAGE RASTAFARIEN DANS LA CHAÎNE DE VALEUR TOURISTIQUE EN JAMAÏQUE

Au niveau de la destination Jamaïque, l'organisation Travel Foundation a étudié les attentes et perceptions des visiteurs de la destination, afin de mieux comprendre les facteurs qui empêchent les touristes de passer du temps hors de leurs hôtels. À la suite de cette évaluation, un projet pour la communauté rastafarienne a été développé afin de renforcer sa capacité en termes de prestation du service touristique, tarification, adaptation aux normes et amélioration de l'infrastructure touristique pour visiter un village rastafarien dans une zone touristique importante. Comme résultat, le village a obtenu une licence officielle en tant qu'attraction touristique de la part du bureau de tourisme. De plus, le voyageur TUI a signé une convention de partenariat avec les Rastafariens afin d'inclure le village dans leur programme d'excursions.



Rastafarien (© wiki)

<https://www.thetravelfoundation.org.uk/casestudy/rastafari-indigenous-village/>



Capitalisez sur des études précédentes, des projets et financements en cours. Très souvent, on note un manque de communication entre les parties prenantes touristiques dans les PEID, surtout concernant le partage des données et résultats des projets en cours. Pour réussir votre projet, faites une étude du terrain pour vous assurer qu'il n'existe pas de projet similaire. Et si tel est le cas, cherchez à créer des synergies avec d'autres acteurs et projets, afin de créer un environnement collégial et constructif qui puisse générer des résultats positifs pour tous.

II – Définir une stratégie du projet

Une fois que vous avez identifié vos parties prenantes et partenaires et que l'analyse de faisabilité a conduit à l'obtention de résultats satisfaisants, vous êtes prêts à commencer ! La stratégie est la fondation de votre projet qui vous permet d'exprimer la vision globale, de définir votre mission, de décrire les objectifs à atteindre ainsi que la gouvernance du projet.

Vous commencez avec un état des lieux en matière de tourisme à l'aide d'une matrice AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces).

Le travail sur la matrice est un premier moment clé pour réfléchir sur l'intégration des ODD dans votre projet.

- **Atouts (Forces)** – Les points forts de votre destination, « Unique Selling Propositions » (USP), comme la biodiversité, les plages divines, une cuisine authentique et diversifiée ;
- **Faiblesses** – Liées directement à votre destination, comme le manque d'infrastructures, le manque de gestion des déchets ;
- **Opportunités** – Dans le contexte global, celles qui peuvent être favorables pour votre projet, comme le programme « One Planet » des Nations Unies ;
- **Menaces** – Dans le contexte global, celles qui peuvent affecter votre projet, comme le manque de financement, le changement climatique, etc.

Une fois que vous aurez passé votre projet à travers la matrice AFOM, le contexte et la description du projet seront facilités, afin de vous permettre de répondre convenablement à la question de la pertinence du projet et de sa valeur ajoutée par rapport à des projets similaires.



Randonnée de nettoyage à l'île de Rodrigues (© Diana Körner)

VISION, MISSION ET OBJECTIFS DE VOTRE PROJET

Mission – C'est le but de votre projet qui se focalise sur le présent, comme : être une plateforme d'échange pour les parties prenantes du tourisme aux Seychelles (Fondation du tourisme durable pour les Seychelles – SSTF).

Vision – Qu'est-ce que votre projet aspire à apporter dans le futur ? C'est un but à terme, par exemple faire certifier les Seychelles comme destination par un organisme de certification GSTC (SSTF).

Ces deux dimensions sont très importantes pour les parties prenantes de votre projet, afin de pouvoir guider la prise de décisions et comme source d'inspiration.

Objectifs (objectif principal et sous-objectifs)

Ces objectifs seront formulés sur la base de la mission et de la vision. Quels sont les objectifs pour réaliser la vision du projet ? Ces objectifs doivent être divisés en trois catégories :

- Les objectifs de courte durée, c'est-à-dire ceux de 3 années ou moins,
- Les objectifs à moyen terme, entre 3 et 6 ans,
- Les objectifs à long terme, de plus de 10 ans.

Les objectifs déclinent le contenu pour arriver à la vision et les acteurs qui sont concernés.

Autres aspects à considérer

Innovation

Qu'est-ce qu'il y a d'innovant dans ce projet ? Un aspect clé à considérer pour obtenir le financement des bailleurs de fonds.

Synergies

Comment le projet complète d'autres initiatives et y a-t-il des synergies avec ces initiatives ?

Essentiel pour ne pas réinventer la roue et trouver des modèles de coopération avec des acteurs et projets existants.

Gouvernance

Créer un comité de pilotage chargé de la coordination des acteurs du projet.

Préciser le processus de prise de décision :

- Transparence,
- Éthique,
- Respect des intérêts des parties prenantes,
- Légalité.

Lors d'une demande de financement, vous serez amené à définir la problématique de votre projet (*Problem statement*). Selon une source citée par STI & HAW (2019), il est recommandé de trouver des réponses aux questions suivantes :

- Quel est le problème auquel votre projet apporte une réponse ?
- Qui est affecté par le problème et comment ?
- Quels sont les faits et statistiques qui viennent justifier la problématique et l'impact sur la population en question ?

Puis :

- À quel besoin répond votre projet ? Est-ce que c'est un problème ou bien un manque d'un certain service ?
- Quels sont les faits et sources pour prouver la nécessité de votre projet ?
- Qui bénéficiera du projet et comment ? Définissez la cible par âge, sexe, communauté, etc.
- Quelle est la solution au problème que vous avez décrit ?

III – Créer le Plan d'action, Activités et Méthodologie

Cette partie est destinée à définir les activités clés pour atteindre les objectifs du projet et l'approche méthodologique à adopter.

Elle est basée sur les objectifs globaux stratégiques et définit les activités correspondantes contribuant à ces objectifs.

Tableau 2 : Périmètres globaux du projet

PÉRIMÈTRES GLOBAUX DE PROJET	
Sous-domaines	
Actions	
Priorités • Grande priorité • Moyenne priorité • Faible priorité	
Délai	
Responsabilités	
Budget	
Critères de succès (qualitatifs et quantitatifs)	

Développement des idées collaboratives de projets en tourisme durable, Comores

En 2018, l'OIF a répondu favorablement à une requête ministérielle des Comores pour soutenir l'élaboration d'une stratégie nationale en matière de tourisme durable. Lors de la deuxième opération aux Comores, un atelier multipartites prenantes a été organisé. Lors de l'atelier, les participants ont travaillé sur la base de quatre axes de développement touristique prioritaires afin d'identifier des projets pilotes pour mettre en pratique la vision de la politique nationale.

Résultats du groupe de travail sur le patrimoine et environnement:

Tableau 3 : Périmètres globaux identifiés par le groupe de travail sur l'élaboration d'un projet sur le patrimoine aux Comores, 2018

PÉRIMÈTRES GLOBAUX DE PROJET		
	Patrimoine naturel	Patrimoine culturel
Sous-domaines		
	Soutenir le processus de classement de l'île de Mohéli comme une réserve de Biosphère	Valoriser la gastronomie locale et traditionnelle
Actions		
Priorités • Grande priorité	Accompagner le comité de suivi à l'élaboration du dossier de candidature	Former les restaurateurs à la promotion de la gastronomie traditionnelle, Réhabiliter le Guet de Domoni pour le convertir en musée boutique
Délai	2018-2019	2018-2019
Responsabilités	Comité de Suivi (MAB) AfD, PNUD, COI, gouvernement de Mohéli	Commune, Comité technique du Tourisme, Jeune Patrimoine des Comores
Budget	45 000 Euros	32 000 Euros
Critères de succès (qualitatifs et quantitatifs)		



Plage de l'île Mohéli (© Diana Körner)

Tableau 4 : Périmètres globaux identifiés par le groupe de travail sur l'élaboration d'un projet sur l'environnement aux Comores, 2018

PÉRIMÈTRES GLOBAUX DE PROJET	
	Environnement
Sous-domaines	
	A) Déchets B) Déforestation C) Érosion D) Braconnage
Actions	
Priorités • Grande priorité • Moyenne priorité	a.1. Sensibilisation et formation a.2. Système de traitement a.3. Vulgarisation des lois contre les sachets
Délai	Permanent
Responsabilités	La mairie et les associations de développement Les sociétés privées Le Ministère du tourisme, la mairie et les associations RENAP (réseaux nationaux des aires protégées) Direction régionale de l'environnement et le PNM CRDE (centre régional de développement économique) La mairie et les associations
Budget	À définir
Critères de succès (qualitatifs et quantitatifs)	• Nombre de personnes formées • Utilisation des poubelles à trier • Quantité des déchets traités • Mise en œuvre effective des lois

IV – Communiquer sur votre projet

Communiquer sur votre projet, qu'il s'agisse d'un produit touristique ou d'une autre activité en lien avec le tourisme, est essentiel. Ce chapitre vous donne des pistes sur la façon de communiquer et de promouvoir vos activités auprès de votre cible, vos partenaires et parties prenantes.

Communication externe

Selon la GIZ (2014), une communication externe réussie demande un planning professionnel et doit porter un message de vente bien défini. Les actions à considérer dans la communication externe sont :

- Positionnement du projet (développement d'une identité/marque et message, communication de l'argument clé de vente) ;
- Développement d'un design corporatif pour la presse et les réseaux digitaux ;
- Relations de presse (création d'une base de données de presse, distribution des communiqués de presse, voyages de presse et coopération avec les médias) ;
- Information et publicité (site web pour votre projet et les partenaires, utilisation des réseaux sociaux, brochures et dépliants, placements publicitaires, événements, film de projet, applications mobiles) ;
- Promotion des ventes (salons, voyage de promotion pour les voyageurs/voyages de familiarisation, marketing des souvenirs).

Outils :

- Développement d'une stratégie de communication ;
- Développement d'un plan marketing pour la communauté/région (définition des objectifs de marketing, activités de marketing, responsabilités, planification et budget).



Groupe de la Francophonie, Comores

Communication interne

Un plan de marketing externe réussi est forcément lié à un plan marketing interne professionnel. Les aspects à considérer sont les suivants (GIZ, 2014) :

- Optimisation de l'échange d'information,
- Promotion de l'identification locale avec le tourisme,
- Création et renforcement d'un sens du « nous »,
- Réduction de la pression compétitive parmi les acteurs locaux,
- Développement d'un potentiel local créatif,
- Augmentation de la volonté d'investissement du secteur privé et public.

V – Suivre le projet dans le temps

Le « monitoring » ou suivi permet de s'assurer que la mise en oeuvre du projet répond aux objectifs et au but fixé. Le monitoring va donc évaluer les résultats d'un projet et finalement répondre à la question : Quels sont les résultats attendus **pendant** la phase de mise en oeuvre du projet et sur le **long terme** après sa finalisation ?

Le plan d'action contient des indicateurs de succès quantitatifs et qualitatifs qui sont évalués régulièrement pendant le déploiement du projet. Cette évaluation est interne et va permettre de vérifier l'avancement du projet et déterminer si vous êtes au point, si vous avez besoin de réajuster certaines activités ou bien si vous n'arriverez pas à atteindre vos objectifs à temps. Tous ces éléments vous donneront des indications sur l'effet à long terme de votre projet, la durabilité. À cet effet, il est important de se rappeler que le plus important n'est pas de réaliser toutes les étapes du projet attendues (et de dépenser la totalité du budget), mais d'estimer l'impact global de votre intervention.

Que dois-je prendre en compte pour une évaluation externe de mon projet ?

Dans le contexte du financement par les bailleurs de fonds, une évaluation externe du projet global, souvent par un tiers, est une étape cruciale. Cette évaluation est souvent basée autour des questions clés (OECD, 2009) :

Justification/Pertinence : Est-ce que notre projet est pertinent en tenant compte des conditions, besoins et priorités locales et nationales, c'est-à-dire la cible ?

Efficacité : Est-ce que les objectifs ont été atteints ? Est-ce que les indicateurs de succès définis dans le plan d'action ont été atteints ? Comparaison : résultats et planning.

Efficience : Est-ce que les objectifs ont été atteints sur le plan économique ? Quel est le ratio d'utilisation des ressources ? Comparaison : ressources utilisées et résultats.

Impact : Est-ce que le projet contribue à atteindre des objectifs de développement de plus haut niveau, comme les ODD ? Quel est l'impact du projet en considérant la situation générale de la cible et les personnes touchées ?

Durabilité : Est-ce que les effets positifs ou impacts vont excéder la durée du projet ? Comment peut-on évaluer la durabilité ou la permanence du projet ?

Quelles sont les recommandations spécifiques selon les différents types de projets ?

En novembre 2016, l'IFDD a lancé un appel à projets de tourisme durable aux PEID membres de la Francophonie. À partir d'une esquisse de projet, les membres ont eu la possibilité de soumettre leurs idées de projets qui ont été soumis à des études de faisabilité, mais qui n'ont pas encore débuté. L'IFDD a manifesté sa volonté de financer une partie des projets et, dans le même temps, aider ces projets prometteurs à lever des financements externes auprès de bailleurs de fonds. L'appel à projets a retenu 14 projets des PEID membres traitant de thématiques différentes. Pour ce guide d'élaboration de projet, quatre principales thématiques de projets en lien avec le tourisme durable ont été identifiées pour donner des conseils et faire des suggestions à tout porteur de projet.

Développement d'un produit de tourisme durable

Le produit doit être développé pour une cible spécifique et doit respecter des standards de qualité minimum (GIZ, 2014).

Aspects clés à considérer :

- Étude de marché (données primaires des visiteurs, etc.),
- Développement de standards de qualité minimale,
- Définition de cibles appropriées comme base du développement touristique,
- Chaque produit devra partir d'une vision,
- Création d'expériences (ex. interaction avec la nature),
- Nom de produit attrayant et créatif,
- Possibilité de proposer des forfaits modulaires, plus que des produits non flexibles,
- Tester les produits pour s'assurer de leur qualité avant le lancement officiel.

ENCADRÉ 7 : EXEMPLE DE PRODUIT DE TOURISME DURABLE DANS LES PEID – PRÉSERVATION DE MANGROVES À MADAGASCAR ET EXCURSIONS ÉCOTOURISTIQUES

Honko « Mangrove Conservation & Education » est une ONG belge qui travaille en partenariat avec les communautés côtières du sud-ouest de Madagascar (une région comprenant cinq communautés dépendantes de la mangrove), pour améliorer les moyens d'existence et la qualité de vie locale. Activités du projet :

- Centre d'information sur les mangroves : éducation des populations locales et des visiteurs internationaux sur l'écologie et la conservation des mangroves,
- Pépinière de mangrove,
- Initiatives de moyens de subsistance (apiculture, tilapia, produits artisanaux, écotourisme, combustibles alternatifs),
- Science : Programme Honko de surveillance des écosystèmes de mangrove.

Quelques résultats :

- Interdiction de la production de charbon au sein de la mangrove et la pêche dans les petits canaux de la mangrove pour protéger les pépinières. Plus de 300.000 semis / propagules plantés sur 15 hectares depuis 2009,
- Financement de Mamelon Honko Women's Association,
- Le programme d'écotourisme se développe continuellement, avec une augmentation de plus de 60 % du nombre de visiteurs de 2013 à 2014.



Plantation de mangroves, Madagascar (© ReefDoctor)

<https://www.reefdoctor.org/projects/conservation/mangroves/>

Renforcement des capacités

Une communauté/zone municipale peut uniquement survivre sur un marché touristique compétitif si des opportunités en matière d'éducation, de formation et de développement ciblé sont à disposition (GIZ, 2014).

Les domaines pour l'éducation, la formation et le développement à prendre en compte incluent :

- Développement de modules d'enseignements adaptés aux besoins locaux,
- Séminaires de formation,
- Formations des formateurs,
- Formations internes,
- Formations sur le terrain,
- Visites des entreprises/destinations (bonnes pratiques),
- Formations basiques d'hébergement et restauration/catering,
- Formations spécifiques (ex. guides touristiques),
- Qualité de service/gestion de la qualité,
- Enseignement des langues.

Développement d'un tourisme à base communautaire et écotourisme

Il existe divers guides sur le tourisme à base communautaire et le développement écotouristique qui sont pertinents à consulter :

- Spenceley, A., Snyman, S. & Eagles, P. (2017). Guidelines for tourism partnerships and concessions for protected areas: Generating sustainable revenues for conservation and development. Report to the Secretariat of the Convention on Biological Diversity and IUCN.
- World Commission on Protected Areas: Sustainable Tourism in Protected Areas. Guidelines for Planning and Management: http://cmsdata.iucn.org/downloads/pag_008.pdf
- Secretariat of the Convention on Biological Diversity (2004) Guidelines on Biodiversity and Tourism Development: <https://www.cbd.int/doc/publications/tou-gdl-en.pdf>
- User's Manual on the CBD Guidelines. Managing Tourism and Biodiversity: <https://www.cbd.int/doc/publications/tou-gdl-en.pdf>
- Dodds, R., Graci, S. (2011), Sustainable Tourism in Island Destinations: <https://www.routledge.com/Sustainable-Tourism-in-Island-Destinations/Graci-Dodds/p/book/9781844077809> (*Cas pratiques sur la mise en action des concepts CBT*)
- Spenceley, A., Rylance, A., Nanabhay, S. and van der Watt, H. (2016), Operational Guidelines for Community-based Tourism in South Africa, Department of Tourism: Republic of South Africa.



Plantation de mangroves, Seychelles

ENCADRÉ 8: ROUTE DU CACAO BIOLOGIQUE COMME MOYEN DE FACILITER DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES POUR DES COMMUNAUTÉS RURALES DE SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE

Dans le cadre du programme « Qualification de l'offre touristique: qualité de service et expérience », la direction du tourisme a soutenu la création d'un produit touristique durable: « La Route du cacao biologique ».

La première phase a eu lieu en 2016 avec les actions de création de l'itinéraire, l'ouverture de la piste et la formation de 20 écouidues de la communauté.

La deuxième phase incluait le désherbage et l'enlèvement des déchets dans les parties les plus importantes de la route, ainsi que la signalisation et l'interprétation de la route. Enfin un guide de la route du cacao biologique avec une carte intégrée a été édité.

La troisième et dernière phase du projet a été consacrée à la création d'un point de vente communautaire pour les produits locaux, la formation à l'artisanat local, ainsi que le renforcement de la gastronomie locale.



Cacao, Sao Tomé-et-Principe
(© Wiki)

Gestion environnementale

Pour la gestion environnementale au sein d'une entreprise touristique, il est recommandé d'établir un système interne de gestion environnementale qui veille à l'efficacité des opérations et activités, et informe et engage les employés et clients. Pour la gestion environnementale au sein de la destination, les critères de destination du GSTC sont indispensables, incluant des indicateurs pour: Émissions de gaz à effet de serre, Conservation de l'énergie, Gestion de l'eau, Sécurité de l'approvisionnement en eau, Qualité de l'eau, Eaux usées, Réduction des déchets solides, etc.¹²

Outils:

- ISO 14000: Gestion environnementale
- ISO 14040 et 14044: Évaluation du cycle de vie
- Certifications environnementales (Green Globe, Travelife, Green Key, TourCert, etc.)

CERTIFICATIONS DANS LES PEID

Seychelles – Seychelles Sustainable Tourism Label (SSTL)

Maurice – Mauritian Standard on Sustainable Tourism (MS 165:2019)

Madagascar – des chartes « Nosy-Be s'engage pour un tourisme durable », « Sainte-Marie s'engage pour un tourisme durable »

12. <https://www.gstccouncil.org/wp-content/uploads/2017/01/French-GSTC-D-v1-1nov13-2.pdf>

- Certification environnementale régionale
- Critères pour hôtels et destinations de la Global Sustainable Tourism Council: www.gstcouncil.org
- Guides, outils et études de cas publiquement accessibles, comme «Hotel Energy Solutions» (cet outil d'évaluation comparative permet aux PME dans le secteur de l'hébergement d'évaluer leur consommation / efficacité énergétique actuelle et leur empreinte carbone face à des entreprises similaires.): www.hes-unwto.org
- Caribbean Hotel Energy Efficiency Action Program (CHENACT): <http://www.caribbeanhotelandtourism.com/downloads/CHENACT-Presentation-Final.pdf>

ENCADRÉ 9: GESTION ENVIRONNEMENTALE AU SEIN D'UNE CHAÎNE HÔTELIÈRE À L'ÎLE MAURICE

«Attitude», une chaîne hôtelière mauricienne, gère une dizaine d'hôtels sur l'île et poursuit une approche environnementale, soutenue par sa fondation Green Attitude. Tous les hôtels de la chaîne sont certifiés par Travelife (ayant obtenu le certificat Or) pour récompenser leurs efforts environnementaux au sein des hôtels en terme de protection des ressources, réduction des déchets, ainsi que les projets de la Fondation Green Attitude qui se focalisent sur la formation et les partenariats avec les communautés locales (c'est-à-dire à travers l'Otentik Bazar, un marché en coopération avec les artisans, de produits 100 % faits à Maurice), et la protection de l'environnement marin avec un centre éducatif et interactif.

<https://www.wiseoceans.com/marine-discovery-programmes/marine-educators-at-fsrs/>



Art Banda Bitsi, Comores

3. FINANCEMENT

De quelles formes de financement peut bénéficier un projet de tourisme durable ?

Il y a une multitude de bailleurs de fonds et gestionnaires de projets qui viennent en aide aux pays en développement, incluant notamment les organisations internationales, comme l'OMT, le PNUD ou PNUE, ainsi que des organisations régionales comme la COI (gestionnaires de projets), COMESA et les agences de coopération/développement comme la GIZ, l'AfD, ou des mécanismes nationaux comme le Seychelles Conservation and Climate Adaptation Trust (SeyCCAT). Les modes de financement peuvent être regroupés comme suit :

- Projets de développement (international, régional) par les bailleurs de fonds qui incluent des **contrats** (mise en oeuvre de services sur lesquels le bailleur de fonds a la responsabilité managériale), **subventions** (mise en oeuvre d'un programme par un partenaire sans intervention majeure du bailleur de fonds), **partenariats entre coopératives** (le bailleur de fonds prend un rôle plus actif dans la mise en oeuvre) ou des **bons de commandes**.
- Afin de solliciter une coopération, des bailleurs de fonds publient des appels à projets ou des appels à candidatures soit à travers leurs sites internet respectifs, ou à travers des plateformes comme developmentaid.org, devex.com
- **Partenariats public-privé** (PPP) peuvent se faire par l'intermédiaire de bailleurs de fonds qui mettent à disposition des fonds pour une participation minoritaire au coût du projet pour attirer le secteur privé. Des PPP peuvent se faire également à l'initiative du secteur privé quand l'entreprise connaît les bénéfices d'une telle coopération et travaille, par exemple, à travers son plan de RSE.
- **Privé** : De plus en plus, le secteur privé met à disposition des financements pour soutenir des projets durables dans les destinations qui sont en lien direct avec le secteur du tourisme. Un hôtel peut financer un projet d'une ONG qui fait la restauration des récifs coralliens, en même temps que l'ONG propose des visites guidées pour les clients des hôtels (WiseOceans et le Four Seasons aux Seychelles¹³). Les grands voyagistes comme TUI Group ou des voyagistes dédiés au tourisme durable, Fondation Planeterra et The Intrepid Foundation, ont souvent leurs propres fondations qui gèrent des projets environnementaux et sociaux dans des destinations clés.¹⁴

13. <https://www.wiseoceans.com/marine-discovery-programmes/marine-educators-at-fsrs/>

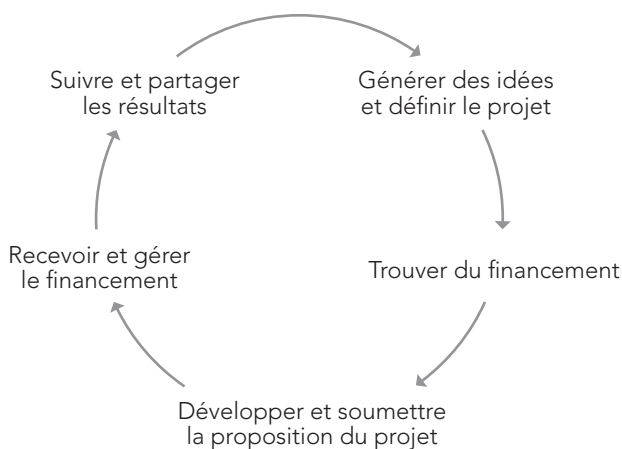
14. <https://www.tuicarefoundation.com/en>

Liste des mécanismes de financements pour le tourisme, publié par l'OMT :
<http://icr.unwto.org/fr/funding-mechanisms>

Cofinancement : à noter que souvent les bailleurs de fonds demandent un cofinancement de la part du pays, ou bien d'autres acteurs. Des consortiums de partenaires ou bien des combinaisons des bailleurs de fonds peuvent être utiles, afin de rechercher le financement de certaines parties du projet selon les axes prioritaires des bailleurs de fonds.

Il est nécessaire de préparer et de présenter une **démarche de vente** auprès des bailleurs de fonds!

Figure 6. Le processus de financement (Sustainable Travel International, 2018)



Lors de la recherche de financement, il est important de comprendre les mécanismes de financement et les conditions locales à travers des discussions et le réseautage avec les communautés locales, entrepreneurs et d'autres individus de l'industrie de tourisme. Contactez les points focaux des bailleurs de fonds qui dans certains cas peuvent soutenir le développement d'une proposition de projet. Essayez de comprendre les sujets prioritaires des bailleurs de fonds (c'est-à-dire le patrimoine culturel ou bien la préservation de l'environnement) ainsi que leur mission et leurs critères de sélection des projets pour financement. Est-ce que ce bailleur de fonds pourra répondre à vos besoins? Essayez aussi d'échanger avec un porteur de projet titulaire d'un financement afin d'avoir un retour d'expérience et des paramètres à prendre en compte.¹⁵

15. STI & HAW, 2018

Comment formuler une requête de financement ?

Les formats et processus varient selon les différentes organisations. Néanmoins les informations de base sont généralement assez similaires. Ce qui suit est un exemple d'esquisse de projet issu d'un appel à projets aux Seychelles (septembre 2017) du Small Grants Programme (SGP) du Fonds pour l'environnement mondial (FEM, *Global Environment Facility – GEF*) qui travaille dans presque tous les États membres de l'initiative (Cabo Verde, Sainte-Lucie, Comores, Seychelles, Vanuatu, Guinée-Bissau, Dominique, Haïti, Maurice et Madagascar) et publie des appels à projets réguliers :

Tableau 5 : Exemple d'esquisse de projet par le programme SGP aux Seychelles

1. Date de la soumission de la proposition :	
2. Titre du projet : Site du projet :	
3. Échelle du projet :	
4. Agence(s) de mise en œuvre :	
5. Partenaires du projet :	
6. Autres parties impliquées :	
7. Date de début du projet :	
8. Durée du projet :	
9. Estimation du coût total du projet :	
10. Montant demandé au SGP du FEM :	
11. Cofinancement (le cas échéant) :	
12. Nom de l'organisation :	
13. Brève description du projet :	

INFORMATION

Exemples de thématiques soutenues dans le cadre du SGP :

1. Conservation du paysage communautaire / paysage marin
2. L'agro-écologie innovante et « climate smart »
3. Cobénéfices d'accès à l'énergie à faible teneur en carbone
4. Coalitions locales-mondiales de gestion chimique

Thèmes transversaux

5. Politiques de dialogue gouvernemental et plateformes de dialogue pour la planification
6. Promotion de l'inclusion sociale
7. Accès global au programme de connaissances basées sur la pratique citoyenne

La subvention de 50 000 USD se fait pour des projets des organisations communautaires enregistrés localement aux Seychelles.

Explications à fournir dans le cadre d'une candidature de projet pour le SGP

- Justification du projet – Contexte du projet : brève description de l'environnement, de la communauté, des politiques et des préoccupations climatiques, le cas échéant ;
- Objectifs du projet : qu'est-ce que le projet tente d'atteindre et comment est-il lié aux domaines d'intervention du FEM ?
- Résultats et impacts du projet : quels sont les résultats probables du projet et quels sont les livrables ? Décrivez comment le projet contribuera à protéger et à conserver l'environnement mondial et à quel point votre groupe cible en bénéficiera-t-il ?
- Mise en œuvre du projet : quelles sont les principales activités du projet ? Est-ce que cela s'appuie sur des projets existants ? Comment l'impact positif du projet sera-t-il maintenu après la fin de ce financement ?
- Durabilité ;
- Groupes cibles ;
- Indicateurs de niveau de projet (par exemple) : indicateurs de développement des capacités, de politiques et d'innovation ; indicateurs d'autonomisation ; indicateurs de moyens de subsistance et de développement durable ; nombre de membres de la communauté participants (par sexe, désagregés) ;
- Risques et hypothèses du projet : décrivez les obstacles potentiels à la mise en œuvre des projets et la façon dont ils seront surmontés. Veuillez décrire tous les risques et la façon dont le projet abordera ces problèmes.

SOUTIEN DE LA FRANCOPHONIE AUX MEMBRES DE L'INITIATIVE POUR LE TOURISME DURABLE DANS LES PEID

Basé sur l'appel à projets de 2016, l'IFDD a financé plusieurs projets dans ses États membres.

Le financement consiste à l'octroi d'une subvention soit pour débiter la mise en œuvre du projet ou bien pour finaliser la préparation du dossier pour soumission auprès d'un bailleur de fond :

- Chronogramme détaillé,
- Budget détaillé,
- Parties prenantes identifiées,
- Mesure des résultats,
- Liens avec les Objectifs de développement durable (ODD).

L'IFDD apporte son soutien pour identifier des appels à projets adéquats parmi ses partenaires.

Durabilité du projet

D'autres possibilités de financement doivent être considérées et des opportunités d'investissement doivent être créées pendant que le projet est dans sa phase de mise en œuvre pour permettre aux acteurs de poursuivre leurs efforts dans un développement touristique indépendant et viable dans le temps.

Les aspects à considérer sont :

- Utilisation d'instruments de financement localement acceptables,
- Renforcement des entreprises locales et du climat d'investissement,
- Accès aux microcrédits,
- Identification des investisseurs potentiels,
- Acquisition de fonds de tiers,
- Revenu généré par le tourisme pour la communauté, zone municipale,
- Trouver des synergies avec d'autres acteurs du secteur public, du secteur privé, des ONG, afin de trouver des liaisons entre les projets en cours.



Préparation de vêtements de grand mariage, Comores

CONCLUSION

Ce guide a présenté les étapes principales à suivre pour développer un projet de tourisme durable, tenant compte des spécificités des PEID, liées à leur insularité, leur fragilité, et du caractère transversal de leur économie liée au tourisme. Le guide souligne l'importance de créer des partenariats avec les diverses parties prenantes du pays, d'identifier des synergies entre des projets déjà existants et de déclencher le potentiel accélérateur d'atteinte des ODD au niveau local d'une communauté insulaire. Le tourisme durable dans les PEID dispose d'un fort potentiel pour contribuer à la mise en œuvre des ODD. La conception et la mise en œuvre d'un projet de tourisme durable nécessitent une analyse approfondie, une approche structurée et un suivi régulier.

Le guide présente également quelques pistes de financements de projets dans les PEID, qui requièrent des propositions de projets bien pensées avec une vision financière et durable, à long terme. Une multitude de ressources supplémentaires ont été présentées dans le guide, avec des cas concrets de mise en œuvre des projets de tourisme durable qui montrent les résultats socio-économiques et environnementaux positifs obtenus dans les PEID.

Il est primordial dans la conception d'un projet en tourisme durable de considérer la notion de durabilité économique, sociale et environnementale, en tenant compte de l'adaptation et de la mitigation des effets du changement climatique, d'une diversification du secteur touristique et d'une gestion environnementale efficace.

BIBLIOGRAPHIE

Font et al (2012), Donor funded projects in tourism : <http://www.icrtourism.org/wp-content/uploads/2012/03/Donor-funded-projects-in-tourism-ICRT-occasional-paper-25.pdf>

GIZ (2014), Tourism Planning in Development Cooperation : A Handbook, <https://sustain.pata.org/wp-content/uploads/2014/08/giz2014-en-tourism-handbook.pdf>

Global Partnership for Sustainable Tourism (2013), Guidance- Screening and Assessment of Sustainable Tourism Project Proposals

GRI, Global Compact et WBCSD, SDG Compass, Le guide des ODD à destination des entreprises.

Gutierrez (2014), Project Development for Sustainable Tourism, A Step by Step Approach : <http://business.gwu.edu/wp-content/uploads/2014/05/Project-Development-for-Sustainable-Tourism.pdf>

Nations Unies (1994), Rapport de la Conférence mondiale sur le développement durable des petits États insulaires en développement : https://unctad.org/fr/docs/aconf167d9_fr.pdf

OECD (2009), Guidelines for Project and Programme Evaluations : <https://www.oecd.org/development/evaluation/dcdndep/47069197.pdf>

OMT (2013), Guide du tourisme durable pour le développement : <http://cf.cdn.unwto.org/sites/all/files/docpdf/devco-frfinal.pdf>

OMT (2014), Tourism in Small Island Developing States : <http://cf.cdn.unwto.org/sites/all/files/docpdf/tourisminsids.pdf>

OMT (2019), International Tourist Arrivals Reach 1.4 billion Two Years Ahead of Forecasts : <https://www2.unwto.org/press-release/2019-01-21/international-tourist-arrivals-reach-14-billion-two-years-ahead-forecasts>

OMT, Global Compact, The Tourism Sector and the Sustainable Development Goals. Sustainable Travel International, HAW Hamburg (2019) : MOOC Sustainable Tourism in SIDS: Funding Opportunities and Project Development

UN-OHRLLS (2015), Small Island Developing States in Numbers : https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/2189SIDS-IN-NUMBERS-CLIMATE-CHANGE-EDITION_2015.pdf



L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) est une institution fondée sur le partage d'une langue, le français, et de valeurs communes. Elle rassemble à ce jour 88 États et gouvernements dont 54 membres, 7 membres associés et 27 observateurs. Le Rapport sur la langue française dans le monde 2018 établit à 300 millions le nombre de locuteurs de français.

Présente sur les cinq continents, l'OIF mène des actions politiques et de coopération dans les domaines prioritaires suivants : la langue française et la diversité culturelle et linguistique ; la paix, la démocratie et les droits de l'Homme ; l'éducation et la formation ; le développement durable et la solidarité. Dans l'ensemble de ses actions, l'OIF accorde une attention particulière aux jeunes et aux femmes ainsi qu'à l'accès aux technologies de l'information et de la communication.

La Secrétaire générale conduit l'action politique de la Francophonie, dont elle est la porte-parole et la représentante officielle au niveau international. Madame Louise Mushikiwabo est la Secrétaire générale de la Francophonie depuis janvier 2019.

61 États et gouvernements membres

Albanie • Principauté d'Andorre • Arménie • Royaume de Belgique • Bénin • Bulgarie • Burkina Faso • Burundi • Cabo Verde • Cambodge • Cameroun • Canada • Canada-Nouveau-Brunswick • Canada-Québec • République centrafricaine • Chypre • Comores • Congo • République démocratique du Congo • Côte d'Ivoire • Djibouti • Dominique • Égypte • Émirats arabes unis • Ex-République yougoslave de Macédoine • France • Gabon • Ghana • Grèce • Guinée • Guinée-Bissau • Guinée équatoriale • Haïti • Kosovo • Laos • Liban • Luxembourg • Madagascar • Mali • Maroc • Maurice • Mauritanie • Moldavie • Principauté de Monaco • Niger • Nouvelle-Calédonie • Qatar • Roumanie • Rwanda • Sainte-Lucie • Sao Tomé-et-Principe • Sénégal • Serbie • Seychelles • Suisse • Tchad • Togo • Tunisie • Vanuatu • Vietnam • Fédération Wallonie-Bruxelles

27 observateurs

Argentine • Autriche • Bosnie-Herzégovine • Canada -Ontario • Corée du Sud • Costa Rica • Croatie • République dominicaine • Estonie • Gambie • Géorgie • Hongrie • Irlande • Lettonie • Lituanie • Louisiane (USA) • Malte • Mexique • Monténégro • Mozambique • Pologne • Slovaquie • Slovénie • République tchèque • Thaïlande • Ukraine • Uruguay

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

19-21, avenue Bosquet, 75007 Paris France

Tél. : +33 (0)1 44 37 33 00

www.francophonie.org



INSTITUT DE LA FRANCOPHONIE
POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
IFDD

L'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD) est un organe subsidiaire de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et son siège est à Québec.

À l'origine dénommé *Institut de l'Énergie des Pays ayant en commun l'usage du Français (IEPF)*, l'IFDD est né en 1988 peu après le II^e Sommet de la Francophonie, tenu à Québec en 1987. Sa création faisait suite aux crises énergétiques mondiales et à la volonté des chefs d'État et de gouvernement des pays francophones de conduire une action concertée visant le développement du secteur de l'énergie dans les pays membres. En 1996, l'Institut inscrit les résolutions du Sommet de la Terre de Rio-1992 comme fil directeur de son action et devient *l'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie*. Et en 2013, à la suite de la Conférence de Rio+20, il prend la dénomination *Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD)*.

Sa mission est de contribuer :

- à la formation et au renforcement des capacités des différentes catégories d'acteurs de développement des pays de l'espace francophone dans les secteurs de l'énergie et de l'environnement pour le développement durable ;
- à l'accompagnement des acteurs de développement dans des initiatives relatives à l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes de développement durable ;
- à la promotion de l'approche développement durable dans l'espace francophone ;
- au développement de partenariats dans les différents secteurs de développement économique et social, notamment l'environnement et l'énergie, pour le développement durable.

L'action de l'IFDD s'inscrit dans le Cadre stratégique de la Francophonie, au sein de la mission D « Développement durable, économie et solidarité » et de l'Objectif stratégique 7 « Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre du Programme de développement à l'horizon 2030 et des Objectifs du développement durable ».

L'Institut est notamment chef de file des trois programmes suivants de la programmation 2019-2022 de l'OIF, mis en œuvre en partenariat avec d'autres unités de l'OIF :

- Accompagnement à la réalisation des Objectifs de développement durable
- Accès à l'énergie durable
- Accompagnement des transformations structurelles en matière d'environnement

www.ifdd.francophonie.org



INSTITUT DE LA FRANCOPHONIE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE (IFDD)

56, RUE SAINT-PIERRE, 3^e ÉTAGE, QUÉBEC (QUÉBEC) G1K 4A1 CANADA

L'IFDD est un organe subsidiaire de l'Organisation internationale de la Francophonie.